

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sanction minime

Val-de-Travers – Buttes BF 3064 – Chemin des Grands-Clos 43

Description de l'ouvrage : Mise en conformité d'un local abritant des animaux et ouvertures en façades

Affectation parcelle : ZI

Requérant(s) : Loïc Krügel, Rue du Verger 12A, 2014 Bôle

Auteur des plans : Atelier DC Sàrl, Cherbuin Denis, CP 32, 2112 Môtiers

SATAC : 119966

Décision spéciale : -

Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au 17 février 2024.

Val-de-Travers, le 17 janvier 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

